



PUBLIE LE 17 DEC. 2024

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



N°2024-170

Conseil municipal  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt quatre, le onze décembre à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 05 décembre 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DE LA SOCIÉTÉ "LOISEAU MARCHÉS", CONCESSIONNAIRE DES MARCHÉS AUX COMESTIBLES DE LA VILLE

**Rapporteur** : M. Michel DUVAUDIER

**Direction et Service** : Municipalité - Maire/DGS - Direction Générale des Services/DGA - Organisation des astreintes - Mission intercommunalité

**Présent(e)s :**

M. JEANNE, Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, Mme AMAR, M. LATRONCHE, Mme ARRON, M DUBUS, Mme ABCHICHE, M GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUCHE, Mme CARPE, M. BASTIN, M. NGANDE, Mme BENAHMED, M. PICOT, M VIGUIÉ, M. GAUDIÈRE, M. DUVERGER, M. BOULAY, M. PARLOUAR, Mme DE OLIVEIRA, M. PESSOA, Mme THÉOPHILE, Mme NGANDE, Mme FORHAN, Mme CAPORAL, M. SOLARO, M. LURIER, M. SUDRE, M. MAILLER, Mme MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA

**Absent(e)s et/ou excusé(e)s :**

Mme MUSSOTTE-GUEDJ (donne procuration à Mme AMAR)  
M CHATAUD (donne procuration à M. PICOT)  
Mme BERTRAND (donne procuration à M. PESSOA)  
M LHOSTE (donne procuration à M. DUVAUDIER)  
M. RIBEIRO (donne procuration à M GOUPIL)  
Mme BENOLIEL (donne procuration à Mme ABCHICHE)  
Mme SAILLAND (donne procuration à Mme BENAHMED)  
Mme DEGAGER-PHALANCHERE (donne procuration à M. BASTIN)  
Mme DONATIEN (donne procuration à Mme ARRON)

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

M. SLIMOVICI (donne procuration à Mme DE OLIVEIRA)  
M. BARON (donne procuration à Mme THIROUX)  
Mme CIPRIANO (donne procuration à Mme CARPE)  
M. FAUTRÉ (donne procuration à Mme CAPORAL)  
Mme ADOMO (donne procuration à M. SOLARO)  
M. SY (donne procuration à M. MAILLER)

**Secrétaire de séance : M. GAUDIÈRE**

Nombre de membres en exercice : 49  
Nombre de membres présent(e)s : 34  
Nombre de procurations : 15  
Nombre de votant(e)s : 0

DGA - Organisation des astreintes - Mission intercommunalité

## Le Conseil municipal,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la loi n°95.127 du 8 février 1995, et notamment son article 2, relative aux marchés publics et aux délégations de service public imposant à tous les délégataires de service public de fournir aux délégants un rapport annuel ;

**Vu** le traité d'exploitation des marchés aux comestibles approuvé par délibération du Conseil Municipal le 29 septembre 2021, passé avec la SAS Loiseau Marchés, 147 Bd d'Alsace-Lorraine Le Perreux sur Marne et la SAS Les fils de Madame Géraud, 27 Boulevard de la République à Livry-Gargan et entré en application le 1er novembre 2021 ;

**Vu** le rapport d'activité de l'année 2023 présenté par la société « Loiseau Marchés », faisant apparaître un résultat brut avant impôt de 7 680.75 euros ;

**Vu** l'avis de la 2e Commission, Aménagement du territoire et Développement Urbain, Politique du logement et Amélioration de l'habitat, Développement économique/ Emploi – Insertion, Economie solidaire, Commerce et marchés aux comestibles, Artisanat, Tourisme, émis lors de la séance du 4 décembre 2024 ;

**Vu** l'avis de la 1<sup>ère</sup> commission : Finances – Affaires générales – Marchés et achats publics – Personnel communal – Formation du personnel – Handicap – Nouvelles technologies, émis lors de sa séance en date du 3 décembre 2024 ;

**Vu** l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux lors de sa séance du 6 novembre 2024 ;

**après en avoir délibéré**

**ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE** du rapport d'activité de l'année 2023, établi par la société « Loiseau Marchés », comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public des marchés aux comestibles de la Ville et faisant apparaître un résultat brut avant impôt de 7 680.75€.

**M. Laurent JEANNE**  
Maire de Champigny-sur-Marne  
Conseiller régional d'Ile-de-France

La secrétaire de séance  
M. Bernard GAUDIÈRE